

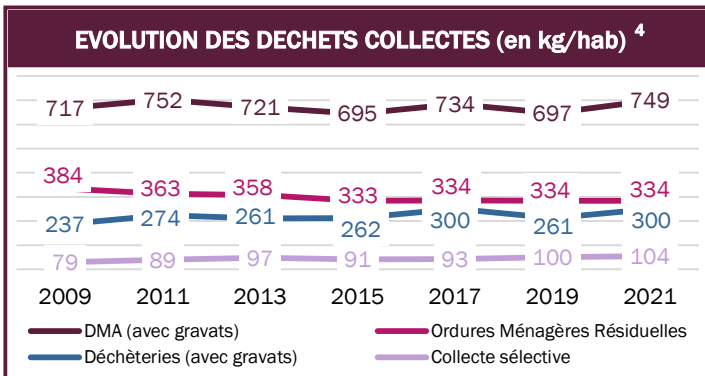
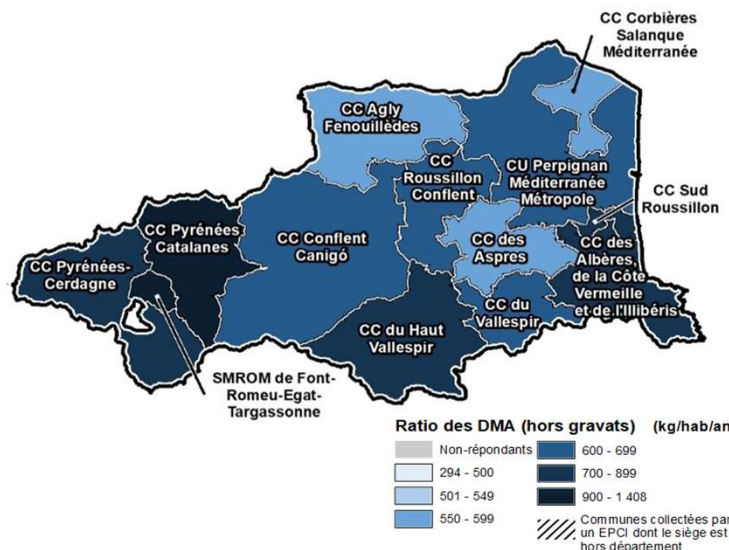
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

- 226 communes
- 485 669 habitants ¹ — 583 762 habitants DGF²
- 13 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence "traitement"
- 36 déchèteries

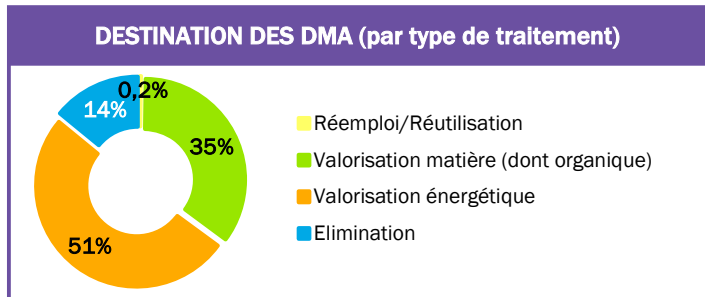
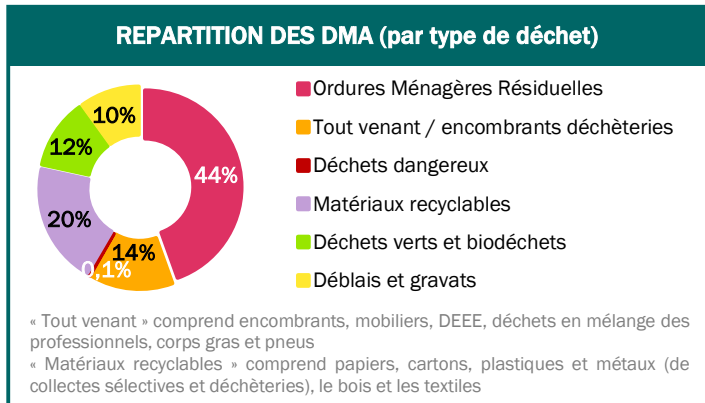
DMA (avec gravats)	363 842 t	749 kg/hab 623 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats)	327 507 t	674 kg/hab 561 kg/hab.DGF

	Occitanie	
	DMA (avec gravats) :	643 kg/hab — 589 kg/hab.DGF
	DMA (hors gravats) :	568 kg/hab — 520 kg/hab.DGF

	Coût de la gestion des DMA ³	
	154 € HT/hab.	Occitanie 131 € HT/hab.



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés entre 2009 et 2021 a augmenté d'environ 44 000 t à l'échelle des Pyrénées-Orientales, mais cela ne représente qu'une augmentation de 4% du ratio de DMA collectés par habitant. Les Pyrénées-Orientales font partie des 5 départements d'Occitanie qui possèdent un ratio de DMA supérieur à 700 kg/hab. Ce ratio élevé s'explique principalement par l'effet du tourisme puisqu'en prenant en compte la population touristique le ratio se situe autour de 620 kg/hab, ce qui est proche de la moyenne régionale. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles a, quant à lui, diminué de 13% depuis 2009, alors que le ratio de collecte sélective (emballages/papiers et verre) a progressé de manière assez significative (+36%, une partie pouvant s'expliquer par une meilleure traçabilité de ces déchets).



En termes de traitement, 35% des DMA sont dirigés vers de valorisation matière (dont organique), 51% vers de la valorisation énergétique et 14% vers de l'élimination (stockage principalement). Ce taux élevé de valorisation énergétique s'explique par le fait que le département possède une unité de valorisation énergétique pour le traitement de la grande partie de ses déchets résiduels (ordures ménagères résiduelles, refus de tri et une partie des encombrants de déchèteries).

18 communes de l'Aude sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Orientales, cela représente 3,5 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population t concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.
² Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.
³ Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019
⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'ORDECO est financé par :



Détail par type de déchets - Données 2021

ORDURES MENAGERES

ET ASSIMILEES

213 772 t 440 kg/hab

Occitanie
355 kg/hab



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

161 978 t
334 kg/hab

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

Occitanie 264 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 0%⁵
- ⇒ Valorisation énergétique 100%
- ⇒ Elimination 0%



EMBALLAGES EN VERRE

18 436 t
38 kg/hab



■ Collecte AV
■ Collecte PAP

Occitanie 34 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément (y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



0 t
0 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)

Occitanie 2 kg/hab

34 279 composteurs individuels distribués en 2021
814 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES - PAPIERS

32 186 t
66 kg/hab



100% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

Occitanie 54 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 71%
- ⇒ Valorisation énergétique 29%
- ⇒ Elimination 0%

DECHETS OCCASIONNELS

150 069 t 309 kg/hab

Dont 145 469 t 300 kg/hab collectés en déchèteries

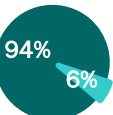
Occitanie
288 kg/hab

7 Zones de réemploi en déchèteries



DECHETS VERTS

42 104 t
87 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 78 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶
- dont 10% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe



DEBLAIS ET GRAVATS

36 334 t
75 kg/hab

■ Inertes 35 800 t
■ Plâtre 535 t

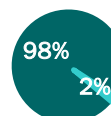
Occitanie 75 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 42%
- ⇒ Elimination 58%



ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

48 606 t
100 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 83 kg/hab

- **Encombrants** 38 216 t
 - ⇒ Valorisation matière 0%⁶
 - ⇒ Valorisation énergétique 26%⁶
 - ⇒ Elimination 74%⁶
- **Mobilier** 7 741 t
 - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
 - ⇒ Valorisation énergétique 23%
 - ⇒ Elimination 21%
- **DEEE** 2 648 t



TEXTILES

971 t
2 kg/hab

Occitanie 3 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 13 356 t
- Métaux 4 275 t
- Papiers/cartons 3 776 t
- Déchets dangereux 429 t
- Autres 120 t

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

⁵ La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.
⁶ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte
DEEE : Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques